



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

Douarnenez, le 28 août 2025

À Mme Élisabeth Borne, ministre de
l'Éducation nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche

M. Philippe Baptiste, ministre chargé de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche

Cc : M. Géhin, DGRH de l'ESR

Objet : Préavis de grève à compter du jeudi 4 septembre au vendredi 10 octobre 2025
pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche (ESR)

Madame, Monsieur,

L'Union CGT FERC Sup dépose ce jour un préavis de grève pour l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR). Celui-ci couvre toutes leurs mobilisations à compter du jeudi 4 septembre jusqu'au vendredi 10 octobre 2025 inclus. Il comprend notamment la mobilisation du 10 septembre 2025.

Ce préavis de grève est l'outil que notre organisation met à la disposition des travailleuses et des travailleurs pour contrer une politique contraire à leurs intérêts.

Sur le plan interprofessionnel tout d'abord, les déclarations du Premier ministre et du gouvernement, à la mi-juillet, motivent également ce préavis de grève. Le Premier ministre a alors ouvert un chantier aussi brutal qu'idéologique. Ce n'est pas un plan d'économies, c'est une déclaration de guerre aux droits des travailleuses et des travailleurs. Le gouvernement, responsable de la situation économique du pays, ne se remet jamais en cause, notamment sa politique de l'offre. Au lieu d'ouvrir les yeux sur les urgences sociales – salaires, conditions de travail, santé, éducation, climat – le gouvernement choisit de faire payer une nouvelle fois les travailleuses, notamment les personnes privées d'emploi, et stigmatise les agent-es du service public. Au lieu de mettre à contribution ceux qui sont responsables du déficit, les plus riches et les grandes entreprises qui ont bénéficié de 73 milliards de baisse d'impôts chaque année et touchent 211 milliards d'aides publiques, le gouvernement fait encore payer l'addition aux travailleuses et aux travailleurs, aux retraité-es et aux précaires.

Au menu, une cure d'austérité sans précédent pour le monde du travail, entre autres choses :

- Une "année blanche", c'est-à-dire le gel des pensions des retraité-es, des prestations sociales (aides au logement, allocation adulte handicapé, allocations familiales...), des budgets des services publics, des salaires des fonctionnaires et l'augmentation des impôts et de la CSG. Cela se traduira donc par un appauvrissement de chacune et de chacun de plusieurs centaines d'euros chaque année.
- Après nous avoir volé deux ans de vie, le gouvernement veut nous imposer deux jours de travail gratuit avec le vol de deux jours fériés, dont le 8 mai, jour de la victoire contre le nazisme !

CGT FERC Sup
263 rue de Paris
Case 544
93515 Montreuil Cédex

Tel : +33 155 82 76 28

Fax : +33 149 88 07 43

Email : ferc-sup@ferc.cgt.fr



La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

- Le déremboursement des médicaments et des consultations, notamment pour les malades en affections de longue durée.
- La suppression de 3000 postes de fonctionnaires et de nombreuses agences de l'État, et le non-remplacement d'un fonctionnaire sur trois. C'est moins de pompiers, d'infirmier-es, d'enseignant-e-s...
- La braderie du patrimoine de l'État et les privatisations.
- Un nouveau tour de vis, le plus violent de tous, pour les personnes privées d'emploi dont les droits ont déjà été divisés par deux depuis qu'Emmanuel Macron est président de la République.
- La volonté d'imposer une remise en cause tous azimuts des droits des salarié-es avec des mesures qui pourraient être prises par ordonnance dès l'automne.

Ces annonces manifestent la volonté de s'en prendre sans ambages aux plus fragiles, à l'ensemble des salarié-es du privé et des agent-es de la Fonction publique, contrairement à leurs intérêts et aux repères revendicatifs de notre confédération (voir entre autres choses les éléments suivants : <https://www.cgt.fr/sommaire-des-reperes-revendicatifs>)

Les salarié-es, les agent-es de la Fonction publique, les retraité-es, une très grande majorité des citoyen-nes n'ont pas été dupes de ces annonces, et la colère, noire, n'a eu de cesse de monter tout au long des congés estivaux, prenant la forme d'appels multiples à la mobilisation (citoyens ou syndicaux), notamment le 10 septembre 2025.

Ce préavis s'appuie d'autre part sur des revendications générales liées à la situation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Les difficultés que connaissent les travailleuses et les travailleurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ne sont pas nouvelles. Elles se sont considérablement amplifiées depuis les restructurations imposées à un secteur déjà en difficulté depuis 2007 et la loi sur la Liberté et la Responsabilité des Universités. Les fusions d'établissements et de composantes, les changements statutaires incessants, sans parler de la tragi-comédie des ComUE, imposés par les lois ou ordonnances de 2007, 2013 et 2018, sans jamais respecter l'obligation d'évaluer les risques professionnels de ces changements d'organisation (directive 1989/391/CEE), ont épuisé une majeure partie des collègues concernés.

CGT FERC Sup
263 rue de Paris
Case 544
93515 Montreuil Cédex

Tel : +33 155 82 76 28

Fax : +33 149 88 07 43

Email : ferc-sup@ferc.cgt.fr



**La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche**

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

La pénurie budgétaire depuis 2011 est venue s'ajouter à ce démantèlement. Alors que le nombre d'étudiants inscrits à l'université augmentait de 13 % entre 2010 et 2022 (+177 000 étudiants), le nombre d'enseignants-chercheurs recrutés diminuait de 33 % (de 2874 à 1935 recrutements). Pour combler cette carence, le recours aux vacataires, précaires parmi les précaires, a explosé !

Sur cette même période (2010 à 2022), les salaires ont perdu 17 % de leur pouvoir d'achat. Cette perte s'élève à 27 % depuis 2000, soit de -519 € à -1790 € de pertes mensuelles selon les catégories (voir notre page sur la perte de pouvoir d'achat dans l'ESR). Sans même parler des bâtiments, dont 62 % seraient dans un état de délabrement avancé selon un rapport récent de l'IGÉSR. L'efficacité énergétique des 16,2 millions de m² des bâtiments de l'ESR serait 20 fois plus mauvaise que les normes récentes en la matière selon le Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 censuré en décembre 2024 !

Malgré ce contexte catastrophique, le gouvernement a supprimé le 25 avril 2025 par décret 493 M€ d'autorisations d'engagement supplémentaires.

En conséquence, nous revendiquons :

- une augmentation immédiate du point d'indice de 27 % et son indexation sur le coût de la vie ;
- l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ;
- la retraite à 60 ans après 37,5 années de cotisations ;
- l'ouverture des postes de titulaires nécessaires pour assurer le service public de l'ESR, qui a été très sérieusement dégradé par le manque de moyens en quelques années ;
- la titularisation des contractuels occupant des postes pérennes ;
- une revalorisation indemnitaire pour toutes les agent-es à hauteur de 25 % du traitement indiciaire ;
- une rénovation massive du patrimoine de l'ESR, actuellement une immense passoire thermique...
- une baisse du temps de travail pour atteindre les 32 heures hebdomadaires sur 4 jours ;
- l'abrogation de ParcoursSup, la fin de la sélection à l'université et le respect du baccalauréat, premier grade universitaire ;
- la création d'une allocation étudiante et la construction massive de logements étudiants gérés par les CROUS.

CGT FERC Sup
263 rue de Paris
Case 544
93515 Montreuil Cédex

Tel : +33 155 82 76 28

Fax : +33 149 88 07 43

Email : ferc-sup@ferc.cgt.fr



**La CGT
des établissements
d'Enseignement supérieur
et de Recherche**

*Pour un Service public national
d'Enseignement supérieur et de Recherche,
laïque, démocratique et émancipateur*

Les raisons d'une vraie colère sociale des travailleur·euses de l'ESR et de l'ensemble des secteurs de l'économie de notre pays sont donc rassemblées. Elles sont nombreuses et profondes !

Veillez croire, Madame, Monsieur les ministres, en notre indéfectible attachement au service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et recevez nos salutations syndicales,

Solveig Langen

Secrétaire générale de la CGT FERC Sup

CGT FERC Sup
263 rue de Paris
Case 544
93515 Montreuil Cédex

Tel : +33 155 82 76 28

Fax : +33 149 88 07 43

Email : ferc-sup@ferc.cgt.fr